

Le développement ferroviaire comme infrastructure stratégique de notre territoire

Actuellement, le contexte mondial favorise le développement des projets miniers au nord de la région. Lors du Sommet économique régional de 2015, l'optimisation du réseau ferroviaire régional a été identifiée comme une priorité pour soutenir le développement de ce type de projet. Dans les études alors réalisées, l'ajout des volumes du secteur minier avait également le potentiel de rendre l'actuel réseau plus fonctionnel et compétitif. Fait à noter, la demande en transport générée par les autres secteurs d'activité comme la forêt et l'agriculture est insuffisante pour garantir le volume nécessaire au maintien du réseau ferroviaire à l'ouest de la région. Cette situation prive les entreprises du comté Roberval des avantages concurrentiels que peut offrir le transport par train.

Dans cette optique, des travaux d'optimisation du réseau ont été réalisés et livrés en 2023 par CMAX-Transport, issu de l'Union des préfets (UDP). Dans notre MRC, un prolongement de la voie ferrée de 20,6 km a été identifié pour désenclaver les ressources naturelles au nord de la région. Ce prolongement permet également de relier le vaste réseau de chemins forestiers dits hors norme au chemin de fer, ce qui représente un avantage concurrentiel important pour plusieurs entreprises.

Ainsi, les projets miniers de First Phosphate et d'Arianne Phosphate auraient accès au réseau ferroviaire pour expédier vers Port Saguenay ou le Réseau ferroviaire nord-américain leurs produits.

De plus, ce prolongement offrirait des opportunités logistiques aux entreprises forestières comme les

scieries de Domtar à Mistassini, du Groupe Univers à Saint-Ludger-de-Milot et de Rémabec à L'Ascension-de-Notre-Seigneur. Celles-ci sont déjà reliées via les chemins forestiers au site identifié par la MRC pour l'implantation d'un carrefour logistique intermodal. La MRC de Maria-Chapdelaine a d'ailleurs reçu l'appui formel de plusieurs de ces entreprises et d'autres sont à venir. En juin 2026, la MRC a conclu une entente de collaboration avec la communauté de Mashteuiatsh afin de travailler ensemble notre projet respectif de centre de transbordement.

Dans les derniers mois, le conseil de la MRC a octroyé différents mandats pour préciser l'emplacement de ces infrastructures faisant de ce projet une priorité pour tous les élus.